cese
Conseil économique social et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

Avis adopté
Séance plénière du 28 octobre 2026

Evolution *démographique* : quels défis et quels leviers pour les politiques publiques

Rapport annuel sur l'état de la France 2026

Déclaration du groupe Entreprises Élus CCI

Le Rapport annuel sur l'état de la France 2026 met en lumière une transformation profonde et durable de notre société : la baisse de la natalité, le vieillissement de la population et, à terme, la diminution de la population active modifieront profondément les équilibres économiques et sociaux de notre pays. La France conserve des atouts. Mais les données rassemblées dans le rapport montrent l'ampleur des transformations à venir.

Le Groupe Entreprises élus CCI partage l'approche du rapport : cette évolution ne se résume ni à un déclin inéluctable ni à une dynamique uniforme, mais constitue un défi collectif d'adaptation. Ses conséquences économiques dépendront de la capacité commune à mobiliser plusieurs leviers : emploi, compétences, innovation, productivité, organisation du travail et adaptation des politiques publiques.

Faire de l'emploi et des compétences notre priorité

Le réseau CCI, avec ses écoles, constitue le premier organisme de formation après l'éducation nationale. La baisse de la démographie va impacter l'équilibre budgétaire déjà précaire des organismes de formation consulaires.

L'une des premières conséquences de ce basculement concerne donc la disponibilité des compétences le renouvellement de la population active.

Le rapport souligne que 7,4 millions de départs à la retraite sont attendus au cours de la prochaine décennie, soit l'équivalent d'un quart de la population active actuelle, avec des effets particulièrement marqués dans plusieurs secteurs déjà confrontés à des difficultés de recrutement.

Les Français eux-mêmes ont bien identifié cet enjeu : 70 % se déclarent inquiets de la baisse de la population active. Et lorsqu'ils sont interrogés sur les réponses à apporter, 75 % privilégient la revalorisation des métiers en tension.

Pour le Groupe Entreprises élus CCI, la priorité est donc de mobiliser toutes les compétences disponibles : insertion professionnelle des jeunes, apprentissage et alternance, maintien et retour en emploi des seniors, formation tout au long de la vie et meilleure adéquation entre les formations et les besoins des entreprises.

Avec un taux d'emploi des 55-64 ans de 60,3 %, contre 65,2 % en moyenne dans l'Union européenne, notre pays dispose d'une marge de progression importante en matière d'emploi des seniors.

Dans le même temps, la transformation numérique, l'intelligence artificielle, la robotisation, l'automatisation et le défi à relever de l'immigration économique constituent des leviers de productivité et d'accompagnement du travail, particulièrement importants.

Anticiper dès maintenant la transmission des entreprises

Le vieillissement de la population active est un enjeu majeur pour le tissu entrepreneurial : celui de la transmission reprise des entreprises.

Le rapport estime qu'environ 370 000 entreprises (TPE, PME et ETI) seront à transmettre à l'horizon 2030 avec de nombreux emplois concernés. Le sujet est particulièrement sensible dans l'artisanat, le commerce, l'agriculture et les territoires ruraux.

Pour les CCI, cet enjeu doit être anticipé très en amont. La transmission n'est pas seulement une opération patrimoniale : elle conditionne le maintien des compétences, des emplois, des savoir-faire, mais aussi d'activités essentielles à la vitalité des territoires. Les entreprises constituent un lieu essentiel de transmission intergénérationnelle.

Pour agir au plus près des entreprises, le réseau des CCI est pleinement engagé sur le terrain. Il pilote, aux côtés de CMA France et avec les acteurs de l'accompagnement à la transmission reprise, l'Opération nationale Transmission 2026, qui vise à sensibiliser et accompagner 25 000 cédants ou repreneurs potentiels par an.

La capacité collective à accompagner les cédants, à susciter des vocations de repreneurs et à améliorer le financement de la reprise constituera donc l'une des réponses économiques concrètes au vieillissement des dirigeants et à la préservation d'emplois.

Adapter les territoires au vieillissement sans renoncer à leur vitalité économique

Le basculement démographique sera profondément territorial. Vieillissement, difficultés d'accès aux soins, mobilité, logement et recul de certains services de proximité se cumulent déjà dans certains territoires. 45 % des Français placent le maintien des commerces et services de proximité, parmi les actions prioritaires face au vieillissement.

Les commerces, services et entreprises de proximité contribuent directement à l'attractivité et à la qualité de vie des territoires et leur maintien doit être un axe fort des politiques d'adaptation démographique.

Cette évolution constitue également une source de besoins et donc d'activités nouvelles. Le rapport mesure le potentiel de la « silver économie » à plus de 130 milliards d'euros à l'horizon 2030, autour de la santé, du maintien à domicile, de l'autonomie, de l'habitat, des loisirs ou encore de la mobilité.

Le Groupe Entreprises élus CCI partage et soutient l'objectif de transformer ces besoins nouveaux en innovations, en emplois et en activités économiquement soutenables, tout en veillant à l'accessibilité de ces services dans tous les territoires.

Garantir la soutenabilité de notre modèle social

Enfin, le vieillissement et la diminution de la population active interrogent directement la soutenabilité financière de notre protection sociale et la capacité du pays à créer suffisamment de richesse pour la financer.

Le rapport rappelle que les dépenses sensibles au vieillissement représentent désormais 40 % de la dépense publique totale, tandis que le ratio entre cotisants et retraités pourrait passer de 1,8 en 2025 à environ 1,4 en 2070. Dans ce contexte, le Groupe Entreprises élus CCI rappelle que de nouveaux prélèvements pesant sur le travail et les entreprises ne sauraient constituer la réponse systématique au vieillissement, au risque d'affaiblir l'emploi et la compétitivité.

La priorité doit être donnée à l'élargissement de la population en emploi, à la montée en compétences, aux gains de productivité et à la création de richesse, conditions indispensables au financement durable de notre modèle social.

Faire du basculement démographique un projet d'anticipation plutôt qu'une crise à subir

Le basculement démographique invite à répondre à une question très concrète : comment continuer à produire, entreprendre, travailler, se former, transmettre et financer nos solidarités avec une population qui vieillit et une population active appelée à se contracter ?

Le Groupe Entreprises élus CCI partage la nécessité d'une anticipation de long terme, articulant emploi, formation, logement, santé, aménagement du territoire, transmission des entreprises et compétitivité. C'est à cette condition que pourront être préservés le dynamisme économique, la cohésion sociale et la capacité collective à préparer l'avenir.

En conséquence, le groupe Entreprises élus CCI vote en faveur de cet avis.